



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier, Nathalie Houdayer,
Antoine Milcent.

Vendredi 9 novembre 2012

N° 476

Santé publique

La Maison des Adolescents, à Laval : une équipe pluridisciplinaire pour aider les jeunes en situation de mal-être

Depuis avril 2011, à Laval, la Maison des Adolescents (MDA) de la Mayenne, pour les jeunes de 11 à 21 ans en situation de mal-être, a pour mission de les accueillir, avec ou sans leurs parents, parfois accompagnés de professionnels en relation avec ces jeunes dans le cadre d'un dispositif scolaire ou de santé. Ce service, porté en Mayenne par le Centre hospitalier de Laval, n'est pas spécifique à la Mayenne ; on le retrouve dans toute la France. Au départ, il y a eu le constat d'un manque de reconnaissance des adolescents dans les structures existantes.



De l'angoisse provoquée par les choix de l'orientation scolaire aux problèmes de santé (addiction ou autre), les professionnels de la MDA (éducateurs, infirmiers, psychologues et médecins, à temps partiel) écoutent et évaluent. Cette polyvalence est sans doute l'un des points forts de ce nouveau service. En effet, les jeunes, quelle que soit leur situation, ont moins de mal à pousser la porte de ce service justement conçu comme un guichet unique à leur intention, plutôt que celle d'un service de santé traditionnel. Pour les mêmes raisons liées à la facilité d'accès, la MDA, émanation et service du Centre hospitalier, refuse de se présenter comme tel, y compris sur ses supports de communication.

Si ce service « extrahospitalier » gère des situations très variées, c'est aussi car sa perception de la santé, telle que l'a définie l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est elle-même très large. En effet, il s'agit de prendre soin des jeunes sur les plans somatique et psychique, mais aussi éducatif et social, tandis que l'activité comprend aussi bien le dépistage, la prévention et l'évaluation de la situation, que l'orientation vers des structures compétentes (autre service hospitalier, planning familial...).

La création de ce nouveau service, destiné à exister dans tous les départements, a été précédée par le constat au niveau national, non seulement du manque de reconnaissance des adolescents dans les structures existantes, mais aussi de l'état de santé alarmant des adolescents en termes de pratiques à risques et de mal-être. Aujourd'hui, le but est de créer une confiance avec adolescents, parents et professionnels. Avant de réorienter les jeunes faisant appel à eux vers tel ou tel service (hospitalier ou non), la MDA est d'abord une structure d'écoute, prenant le temps d'analyser les situations et faisant office de première entrée vers le soin.

Maison des adolescents de la Mayenne
13, allée du Vieux-Saint-Louis
53000 Laval
Tél : 06 88 20 67 38
Mél : sebastien.blin@chlaval.fr
Site Internet : <http://www.mda53.fr/>





Associations

Claire Airiaud quitte l'APF

Claire Airiaud, directrice de la Délégation départementale de l'Association des Paralysés de France (APF), quitte la Mayenne fin décembre 2012. Dans un courrier aux adhérents, elle souligne combien elle a « apprécié ces quatre années d'investissement » à leur côté. « Je ne vous cache pas ma fierté de ce parcours, précise-t-elle, quand je pense à nos réalisations communes »...

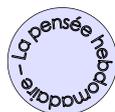


Actua-site www.ceas53.org

En octobre 2012, le site Internet du CÉAS a enregistré 662 visites, ce qui constitue le nouveau record de fréquentation (le précédent remontait à janvier 2012 avec 638 visites).

Les documents le plus fréquemment ouverts en octobre 2012 :

- « Comment s'y prendre pour animer la vie des personnes âgées » (56).
- « La loi ne peut pas toujours tout régler : aide à la toilette et toilette médicalisée » (39).
- *Cahier sociodémographique* n° 1 (29).
- « Robert Brault, prophète d'Aron » (29).
- Film *Tatie Danielle* (24).



« On peut, en matière de lutte contre la pauvreté, dégager trois types d'associations. En premier lieu, celles que tout le monde connaît, Emmaüs, le Secours Catholique, ATD Quart-Monde, les Restos du Cœur et bien d'autres, qui fonctionnent de façon principalement privée. Ensuite, les associations militantes indépendantes, comme Droit au logement ou les Enfants de Don Quichotte, dont la fonction est d'alerter ou d'alimenter le débat public (c'est aussi le cas de la Fondation Abbé-Pierre). Un troisième type associatif est intégralement financé sur fonds publics et gère toutes sortes de services pour les démunis. Or l'identité de cette partie singulière du secteur associatif est moins claire. S'il y a toujours eu du bénévolat dans leurs fondements associatifs, lorsque ces structures deviennent entièrement gestionnaires de politiques publiques, elles ne ressemblent plus vraiment à des associations ».

Julien Damon, professeur à Sciences Po, « Nationaliser les associations ? », *Partage* de mai-juin 2012.

À vos agendas

Le 17 novembre, à Jublains La métallurgie ancienne du fer

Le samedi 17 novembre, à 15 h 30, au Musée archéologique départemental de Jublains, Florian Sarreste, archéologue, donnera une conférence sur le thème : « La métallurgie ancienne du fer dans le Bas-Maine ».

Il présentera les résultats des campagnes de prospection qu'il a menées dans le département de la Mayenne et dans l'ouest de la Sarthe avec un éclairage spécifique sur les forges du quartier artisanal de Jublains et sur la zone de production sidérurgique de Sillé-le-Guillaume.

Entrée gratuite.

Le 27 novembre, à Mayenne Itinéraires d'enfants-soldats

Le mardi 27 novembre, à 20 h 30, salle de spectacle du Centre hospitalier du Nord-Mayenne (CHNM), à Mayenne, l'association Regards Cliniques organise une conférence-débat sur : « Casernes britanniques, brousses africaines et favelas : itinéraires d'enfants-soldats ».

« Au début des années 2000, on estimait le nombre d'enfants-soldats à trois cent mille. Ils portaient des armes et servaient de supplétifs au sein de forces armées nationales, de milices rebelles et de groupes armés paramilitaires. Aujourd'hui, en dépit de la pacification de conflits d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine et des efforts internationaux et nationaux pour faire cesser l'enrôlement d'enfants de moins de 18 ans, les recrutements d'enfants-soldats se poursuivent. Des enrôlements sont de nouveau signalés au Soudan et au Mali. En outre, des " groupes armés " mafieux d'Afrique et d'Amérique latine recrutent massivement parmi les enfants ; ils les arment et en font de véritables guerriers urbains, comme l'ont démontré, par exemple, de récents affrontements au Brésil. Cette présence d'enfants-soldats sur les champs de bataille, mais aussi dans toutes les zones de non-droit, est scandaleuse ; leur démobilisation est urgente et leur réinsertion impérative. Le phénomène, éminemment condamnable, mérite toutefois d'être analysé. Peut-on dire que ce phénomène constitue une norme militaire ancestrale et donc l'accepter tacitement ? Pourquoi recrute-t-on des enfants ? Qui les recrute, dans quels pays et pour quelles missions ? Les programmes de démobilisation et de réinsertion sont-ils efficaces ? Que deviennent les enfants-soldats quand ils sont des adultes par la seule arithmétique de l'âge ; sont-ils laissés pour compte ? »

Avec la participation de **Philippe Chapleau**, journaliste au service Politique de *Ouest-France*, coordinateur d'enseignement à l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) ; et **Jean-Claude Quentel**, psychologue-clinicien, professeur à l'université de Rennes-2.

Tarif : non-adhérent : 10 euros ; demi-tarif pour étudiants et chômeurs. L'adhésion (28 euros) donne droit, gratuitement, aux quatre conférences annuelles.

